

DRDNC
Direction Régionale
des Douanes et Droits Indirects

Nouméa, le 20 janvier 2009

1, rue de la République
98 845 Nouméa Cedex
Tél. 26 53 00 – Fax. 27 64 97
Courriel : douanes.nc@offratel.nc
Site Internet : www.douane.gouv.nc

AVIS AUX OPERATEURS

Réf. : 00075

Affaire suivie par Jeannine Carié
Service général

OBJET : SYDONIA – Mise en place des déclarations simplifiées

Comme suite aux réunions organisées en novembre dernier, je vous informe que l'automatisation des apurements manuels du manifeste, par la mise en place des déclarations simplifiées, est en cours de réalisation.

Dans ce cadre, cette automatisation sera mise en production **préalablement avec des opérateurs volontaires** pendant une période test puis étendue à tous les opérateurs dès le 2 mars 2009.

Les opérateurs souhaitant participer aux tests sont invités à transmettre leurs coordonnées via la boîte fonctionnelle sydonia@offratel.nc, comme pour les précédents tests.

Ils seront accompagnés dans leur démarche par les agents référents SYDONIA des sites de dédouanement, Monsieur MASI (Bureau de Nouméa-Port) et Monsieur ROLLAND (Bureau de Tontouta-Fret).

Les utilisateurs qui utilisent une interface sont invités à associer leur informaticien.

Les modalités d'application de ces déclarations simplifiées ainsi que les différentes codifications à utiliser seront fixées par une note réglementaire.

Le directeur régional, pi

Catherine CHERVI-DRAN